

Séance du 28 mai 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 22 mai 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys ; M. Salanne à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Etcheto ; M. Bergé à Mme Aragon.

EXCUSES : M. Soroste ; Mme Juzan.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibération du conseil municipal du 14 avril 2014 :

- 1^{er} avril 2015 – Prestation dans le cadre de l'action « La Médiathèque au rythme de la Pelote » du 8 juin au 30 août 2015 - Ligue de Pelote du Pays-Basque – 300 € nets de TVA.

- 2 avril 2015 – Requête n° 1500642-1 déposée par Mme Sam auprès du tribunal administratif de Pau demandant l'annulation de la décision du 10 mars 2015 relative aux

locaux du bar du Théâtre – Désignation de M^e Pintat pour assurer la défense de la commune.

- 9 avril 2015 – Recours n° 1500257-2 déposé par Mme Descamps auprès du tribunal administratif de Pau contre le permis de construire n° 064 102 14 B0040 délivré par la Sccv Foch Arènes – Désignation de M^e Dunyach (cabinet Bouyssou) pour assurer la défense de la commune.

- 9 avril 2015 – Convention d'occupation temporaire du domaine public communal des buvettes des Arènes pour l'année 2015 – Sarl le Trinquet Moderne – Montants : 1 300 € HT pour les manifestations organisées par la ville et 700 € HT pour les manifestations organisées par des tiers.

- 13 avril 2015 – Mission de contrôles d'installation concernant les concerts 2015 aux Arènes – Société Socotec – 2 850 € HT.

- 13 avril 2015 – Fourniture de confettis pour les Fêtes de Bayonne 2015 – Société MagicFêtes – 1 274,17 € HT.

- 14 avril 2015 – Convention d'occupation du domaine public relative au Bar du Théâtre – Sarl L'Entre Nous – 2 500 € HT/mois pour 23 mois.

- 15 avril 2015 – Nettoyage concernant les concerts 2015 aux Arènes – Société APM – 790 € HT par concert.

- 15 avril 2015 – Vente de gaz conditionnés et mis à disposition d'emballage de gaz pour les services municipaux – Durée : 3 ans – Société Messer France.

-16 avril 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'association BLE (Biharko Lurraren Elkartea) pour l'année 2015 – Cotisation annuelle : 60 €.

- 16 avril 2015 – Contrat de maintenance des sites Internet avec la société Alienor.net – 2 100 € HT pour un an, reconductible deux fois par voie tacite / Contrat de maintenance Zimbra avec la société Netixia – 1 000 € HT pour un an, reconductible trois fois par voie tacite.

- 20 avril 2015 – Location de groupes électrogènes pour les Fêtes de Bayonne 2015 – Société Locadour – 3 627,64 € HT.

- 21 avril 2015 – Fourniture de repas pour les Fêtes de Bayonne 2015 – Lot 1 : repas des secouristes – Scie Eole – 6,42 € HT par repas / Lot 2 : repas des musiciens – Scie Eole – 6,95 € HT par repas / Lot 3 : repas du personnel Ecocup – Scie Eole – 6,95 € HT par repas / Lot 4 : repas des pompiers – Scie Eole – 6,58 € HT par repas / Lot 5 : déjeuners des secouristes de la Maison des associations – Scie Eole – 4,25 € HT par repas / Lot 6 : repas pour les musiciens du quartier Saint-Esprit – Scie Eole – 8,50 € HT par repas.

- 21 avril 2015 – Fourniture de vaches à l'occasion des courses de vaches pour les Fêtes de Bayonne 2015 – Société Ganaderia Réunies Dal – 8 000 € HT.

- 28 avril 2015 – Astreinte électrique concernant les concerts 2015 aux Arènes de Bayonne – Société Presta 64 – 343 € HT par concert.

- 28 avril 2015 – Travaux d’extension, de restructuration et de création d’une troisième salle de cinéma, quai Amiral Sala à Bayonne – Lot 01 : Démolition-gros oeuvre-
 infrastructure – Société Oyhamburu – 684 706,24 € HT / Lot 2 : Fondations spéciales –
 Société Dacquin Atlantique – 81 000 € HT / Lot 3 : Charpente métallique–métallerie
 serrurerie – Société DL Pyrénées – 288 229,00 € HT / Lot 4 : Couverture-étanchéité –
 Société Larrre Etxelan – 83 129,50 € HT / Lot 6 : Plomberie-équipements sanitaires-CVC-
 équipements de cuisine – Société Spie Sud-Ouest – 380 014,03 € HT / Lot 7 : Courant
 forts-courants faibles – Société Inéo Cofely – 175 095,94 € HT / Lot 8 : Ascenseurs –
 Société APAA – 50 440,06 € HT / Lot 9 : Cloisons de distribution-faux plafonds – Société
 Jean Goyty – 169 511,81 € HT / Lot 10 : Peinture-doublage-revêtements souples –
 Société Atlantic Revêtements – 249 761,82 € HT / Lot 11 : Menuiseries intérieures-
 cloisons vitrées – Société Etchenausia – 63 481,04 € HT – Lot 12 : Sièges de cinéma –
 Société Keslo – 66 532,30 € HT / Marchés conclus pour 18 mois / Lots 9, 10, et 12
 comprennent une tranche conditionnelle de 6 semaines.

- 30 avril 2015 – Prestation dans le cadre de l’action « Contes et Musiques de Gascogne »
 le 5 mai 2015 - Association Inoc Aquitania – 289,76 € nets de TVA.

- 4 mai 2015 – Lot 1 : Macleta (bouquet d’ouverture) et feu d’artifice (bouquet de
 fermeture) des fêtes de Bayonne du 29 juillet au 2 août 2015 – Société H&R Marmajou –
 9 960 € TTC / Lot 2 : Feu d’artifice du 14 juillet 2015 – Société H&R Marmajou – 9 960 €
 TTC.

- 5 mai 2015 – Renouvellement de l’adhésion au Biltzar des communes du Pays-Basque
 pour l’année 2015 – Cotisation annuelle : 2 363,45 €.

- 6 mai 2015 – Fourniture et mise en œuvre de l’alarme de secours à l’occasion des Fêtes
 de Bayonne 2015 – Entreprise Barnetche – 27 540 € HT.

- 11 mai 2015 – Recours n° 1400839-2 déposée par la Sci Alex et la Sci Saulaqui auprès
 du tribunal administratif de Pau contre le refus de permis de construire n° 064 102 13
 B0039 – Désignation de M^e Dunyach (cabinet Bouyssou) pour assurer la défense de la
 commune.

- Délivrance de concessions funéraires :

N° acte	Date	Nom du concessionnaire	Cimetière	Emplacement	durée	Montant
20150054	02/04/2015	LEON Colette	Talouchet	05-06-033	30	129,00 €
20150055	03/04/2015	GIL Gilbert et Ghislaine	Talouchet	01-03-038	15	155,00 €
20150056	08/04/2015	POUILLY Louis	Talouchet	09-02-037	15	49,00 €
20150057	09/04/2015	UHART Christelle	Talouchet	03-11-021	15	49,00 €
20150058	10/04/2015	JGENTI Maria	Talouchet	AO-41-001	30	41,00 €
20150059	10/04/2015	SARRAILH Yvonne	Talouchet	09-02-038	15	49,00 €
20150060	13/04/2015	LAGRAULET Yvette	Saint-Léon	03-21-021	15	49,00 €
20150061	15/04/2015	DELOT Amandine	Talouchet	09-02-039	15	49,00 €
20150062	17/04/2015	CRESCO Marie Françoise	Talouchet	04-CU-050	50	1 000,00 €
20150063	21/04/2015	HERMIDA Denise	Talouchet	04-CU-051	15	450,00 €
20150064	21/04/2015	TISETT Henri	Saint-Léon	03-20-007	15	49,00 €

20150065	21/04/2015	LARRANAGA Sébastien	Saint-Léon	08-07-013	15	155,00 €
20150066	21/04/2015	LARRANAGA Sébastien	Talouchet	01-12-014	15	155,00 €
20150067	21/04/2015	LACHMANN Jacqueline et Hélène, THIRION Valérie	Talouchet	05-20-026	15	49,00 €
20150068	22/04/2015	IRACHABAL Claudine et DUHALDE Nathalie	Saint-Léon	02-24-011	30	129,00 €
20150069	22/04/2015	KUTTLER Nadia	Talouchet	AE-11-005	30	41,00 €
20150070	22/04/2015	SUBERCAZE Paule	Saint-Léon	05-06-016	15	155,00 €
20150071	23/04/2015	BROCA Mauricette	Saint-Léon	02-29-013	15	49,00 €
20150072	23/04/2015	VIVIER Jean Michel	Saint-Léon	09-04-009	30	309,00 €
20150073	24/04/2015	AMESTOY Dominique	Saint-Léon	03-18-003	15	155,00 €
20150074	24/04/2015	POUY André	Saint-Etienne	H-02B-009	30	479,50 €
20150075	28/04/2015	BELEDO Patrick	Talouchet	09-02-040	15	49,00 €
20150076	04/05/2015	HIRIART Marie Madeleine	Saint-Léon	02-02-010	15	155,00 €
20150077	04/05/2015	URBIZU Juan	Talouchet	05-08-013	15	49,00 €
20150078	11/05/2015	GABILLARD Yvette	Talouchet	04-CU-052	15	450,00 €
20150079	12/05/2015	BELTRAN Carmen, MERAULT Lyliane et Edwige, MALIBERT Muriel, GAVAZZI Arlette	Talouchet	01-11-040	30	479,50 €
20150080	13/05/2015	PACCOUD Julien et NOCHER Stéphanie	Talouchet	04-CU-053	15	450,00 €
20150081	19/05/2015	GARRABOS Christiane	Talouchet	01-14-001	30	309,00 €

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.

Ont signé au registre les membres présents.